



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E186829

VALABLE JUSQU'AU

10/05/2027

ÉDITÉ LE

16/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/07/2020

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 14/10/2024  
7 507 272

Raison sociale : **TOTALENERGIES PROXI NORD EST**

Sigle : TOTAL ENERGIES PROXI NORD EST

138 RUE ANDRE BISIAUX  
54320 MAXEVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NANCY 2020B00756

Téléphone : 33 16 01 50 60

Fax : 03 20 10 26 68

Siret : 457 503 837 02526

Portable : 06 26 31 16 92

Code NACE : 4671Z

Site Internet : <http://www.proxi-totalenergies.fr/>

Numéro caisse de congés payés :

E-mail : [guillaume.girard@pne.totalenergies.com](mailto:guillaume.girard@pne.totalenergies.com)

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :  
BELLIER-THOURET CÉCILIA PRÉSIDENT

ALLIANZ IARD 044098409

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AA719499

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Effectif moyen : 617

Tranche de classification : EFF6B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	24/04/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	24/04/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	11/05/2021
o Poêle ou insert bois	11/05/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	11/05/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/05/2021

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.